



Harcelement moral

Par gerjer972

bonjour

en instance de divorce ma femme me hache moralement fait tout pour m'enerver pour que je la frappe et appeler la police elle fait tout pour m'obliger a partir de la maison avant la vente du pavillon

que dois je faire

je voudrais savoir si je peux porter plainte pour harcelement et quels sont les consequences et serait'on toujours dans la situation d'un divorce par consentement mutuel

cordialement

Par ESP

Bonsoir

Quelque soit la circonstance, vous ne devez en aucun cas la frapper.
Vous pouvez déposer une main courante pour laisser une trace.

Par gerjer972

bonsoir

j'en avais pas l'intention rassurez vous car ce serait tomber dans son piege

mais puis je porter plainte pour harcelement moral

cordialement